



## République et canton de Genève

### Commune de Cartigny

Dans sa séance du 27 juin 2016, le Conseil municipal a pris les délibérations suivantes :

**Délibération relative à un crédit d'engagement de F 100'000 pour divers travaux de mise en conformité de l'immeuble communal sis rue du Trabli 34**

Le Conseil municipal décide par 9 voix, soit à l'unanimité :

1. D'ouvrir un crédit d'engagement de F 100'000 pour divers travaux de mise en conformité de l'immeuble communal sis rue du Trabli 34.
2. D'autoriser le Maire à émettre auprès des établissements de son choix, des emprunts à long terme à concurrence de F 100'000.
3. De comptabiliser cette dépense à l'actif du bilan dans le patrimoine financier de la commune.

**Dernier jour du délai référendaire : 15 septembre 2016**

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes – seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et à l'accès aux documents du 5 octobre 2001.

Cartigny, le 5 juillet 2016

La présidente: Isabelle Dubouloz